



SERVICE VOIRIE

79 rue Pierre Sépard 92320 CHATILLON

☎ 01 58 07 15 71

✉ st.voirie.secretariat@chatillon92.fr

La demande devra être envoyée au minimum 2 semaines avant la date souhaitée à l'adresse mail ci-dessus.

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES MANEGES ET SPECTACLES

DEMANDEUR

☐ M. ☐ Mme ☐ Société (N° de Siret :)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

INFORMATIONS NECESSAIRES

☐ Manège ☐ Spectacle

☐ Mise à disposition d'un branchement électrique

Emplacement demandé :

A compter du : jusqu'au :

Soit.....jour(s)

DROITS DE VOIRIE

Vu la délibération du Conseil municipal de Châtillon (92320) fixant les tarifs applicables sur la commune, notamment ceux relatifs à l'occupation du domaine public, en vigueur ;

✓ Manège : **15 euros par jour**

✓ Spectacle : **75 euros par jour**

✓ Mise à disposition d'un branchement électrique : **5 euros par jour**

ENGAGEMENT DU DECLARANT

Je m'engage à régler la totalité des redevances de voirie relatives à la présente demande et déclare avoir pris connaissances des tarifs en vigueur à la date de la permission demandée.

Le règlement s'effectuera par chèque ou par virement à réception de la facture.

DATE :

NOM ET SIGNATURE